

Le statut de la sincérité en islam¹

منزلة الإخلاص في الإسلام

Aboû Fahîma 'Abd Ar-Rahmèn Ayad

Comme il a déjà été fait mention au début, la sincérité figure à la tête des pratiques d'obéissances, qu'elles soient intérieures, c'est-à-dire celles du cœur (tel que l'amour d'Allâh, Sa crainte, etc.), ou apparentes, autrement dit, celles des organes (comme la prière, le pèlerinage...). On ne peut se passer de la sincérité dans aucun acte. La preuve en est dans la parole du Prophète -qu'Allâh prie sur lui et le salue- :

"إِنَّمَا الْأَعْمَالُ بِالنِّيَّاتِ، وَإِنَّمَا لِغُلَامٍ مِّمِّي مَا نَوَى."

« Certes les œuvres ne se valent que par les intentions, et à tout homme [la rétribution de son œuvre] selon l'intention qu'il a conçue. »²

Car, la sincérité, c'est elle qui gère l'intention du croyant et lui dicte la bonne direction qu'il doit suivre, à savoir de viser la satisfaction et l'agrément de notre Créateur-Adoré -à Lui la Pureté-.

Dans ce sens, l'éminent érudit, le cheikh Mouḥammed Sâleḥ El 'Outheymîn -qu'Allâh lui fasse miséricorde- a dit : « L'intention, son lieu est le cœur. Elle n'a pas d'endroit sur la langue, dans toutes les œuvres. C'est pourquoi celui qui prononce l'intention au moment où il veut faire la prière (la salât), ou le jeûne, ou le hedjdj (le pèlerinage) ou l'ablution, ou autre que cela parmi les œuvres, sera hérétique disant dans la religion d'Allâh ce qu'il n'en fait point partie. Car le Prophète -qu'Allâh prie sur lui et le salue- faisait les ablutions, priait, donnait l'aumône, jeûnait et a fait le hedjdj, mais ne prononçait pas l'intention. Il ne disait pas : « Ô Allâh, j'ai l'intention de faire les ablutions... Ô Allâh, j'ai l'intention de faire la salât... Ô Allâh, j'ai l'intention de donner l'aumône... Ô Allâh, j'ai l'intention de jeûner... Ô Allâh, j'ai l'intention d'accomplir le hedjdj... », il ne disait pas cela, parce que l'intention, son lieu est le cœur, et Allâh -Puissance et Majesté à Lui- sait ce qu'il y a dans le cœur. Rien ne lui échappe, tel qu'Il a dit -Très-Haut soit-Il- dans le verset cité par l'auteur :

﴿قُلْ إِنْ تَخْفَوْنَ مَا فِي صُدُورِكُمْ أَوْ تُبْدُوهُ يُعَلِّمَهُ اللَّهُ﴾ [آل عمران: 29].

¹Tiré de l'ouvrage *La sincérité, essence des œuvres pieuses*, Aboû Fahîma 'Abd Ar-Rahmèn Ayad, à paraître aux Éditions science et pratique, Béjaia, Algérie, pp. 12-17, et disponible en ligne sur : <https://kabyliesounna.com/la-sincerite-lessness-des-oeuvres-pieuses/>

²Rapporté par El Boukhârî, n° 54, et par Mouslim, n° 155.

{Dis : « Que vous cachiez ce qui est dans vos poitrines ou vous le divulguiez, Allâh le sait } Êl 'Imrân (La Famille d'Imran), v. 29.

Et il est obligatoire à l'homme de vouer une intention sincère pour Allâh -Exalté et Très-Haut soit-Il- dans toutes ses adorations. Il ne doit avoir d'intention en pratiquant son adoration que celle visant le Visage d'Allâh et la Demeure Dernière (l'au-delà). C'est cela qu'Allâh a intimé par Sa Parole :

{وَمَا أُمِرُوا إِلَّا لِيَعْبُدُوا اللَّهَ مُخْلِصِينَ لَهُ الدِّينَ حُنَفَاءَ}

{Et il ne leur a été commandé, cependant, que d'adorer Allâh, Lui vouant le culte avec sincérité et exclusivité} C'est-à-dire, en étant sincères envers Allâh dans leur œuvre :

{وَيُقِيمُوا الصَّلَاةَ وَيُؤْتُوا الزَّكَاةَ وَذَلِكَ دِينُ الْقِيَمَةِ} [البلد: 5].

{et d'accomplir la Salât (la prière), et d'acquitter la Zakât (l'aumône). Et voilà la religion de droiture.} El An'êm (Les Bestiaux), v. 5.

Ainsi l'homme est tenu de concevoir une intention, c'est-à-dire, l'intention de la sincérité dans toutes ses adorations. »³

De plus, l'islam, à travers ses enseignements, ses prescriptions et ses pratiques se concentre sur le redressement de la bonne voie, dont le cœur, de par l'intention, a le devoir d'emprunter, tel qu'Allâh -Très-Haut- a dit :

{وَمَنْ أَرَادَ الْآخِرَةَ وَسَعَىٰ لَهَا سَعْيَهَا وَهُوَ مُؤْمِنٌ فَأُولَٰئِكَ كَانَ سَعْيُهُمْ مَشْكُورًا} [الإسراء: 19].

{Et ceux qui veulent l'au-delà et fournissent les efforts qui y mènent, tout en étant croyant, alors l'effort de ceux-là sera reconnu} El Isrâ' (Le Voyage-Nocturne), v. 19.

Une voie dressée sur la pure unicité [at-Tewhîd el khâlîs], où les bonnes œuvres fondées sur la sincérité constituent la base. Et c'est, tout justement, la raison pour laquelle notre Seigneur a envoyé les Prophètes et révélé les Livres.

À ce titre, l'Imam Ibn Qayyim El Djewziyya -qu'Allâh lui fasse miséricorde- a dit : « Le sujet de l'intention est très étroitement lié avec les actes des cœurs, avec le fait de connaître leurs degrés et leur relation avec les actes des organes. [Savoir] l'édification de ces derniers sur les actions du cœur, qui ont sur eux une influence responsable de leur validité ou nullité. Les œuvres des cœurs sont la base pour laquelle on doit accorder attention et considération. Quant aux œuvres des organes, elles leur sont subordonnées, complémentaires et supplétives. L'intention est du même statut que l'âme, alors que l'œuvre a le statut du corps par rapport aux organes, qui lorsque l'âme le quitte, il sera mortifié. Et ainsi est l'œuvre. Si l'intention ne l'accompagne pas, elle sera un mouvement insensé. Alors, la

³Voir *Chah Riyâd As-Sâlîhîn : Explication des Jardins des vertueux*, Ch. El 'Outhaymîn, vol. 1, éd., bénévole, 1431 H., Arabie Saoudite.

connaissance des règles des cœurs est plus importante que la connaissance des règles des organes. Car elles sont leur base, tandis que celles des organes leur sont des branches (...) Et les croyants connaisseurs d'Allah et de Son commandement Lui ont rendu la véritable adoration, autant en secret qu'en apparence ; ils ont avancé leurs cœurs dans la servitude et y ont placé leurs organes en subordination... C'est la véritable adoration.

Et on sait que c'est cela l'objectif du Seigneur -Très Haut soit-Il- d'avoir envoyé Ses Messagers, descendu Ses Livres et légiféré ses charias... et celui qui médite la charia dans ses principes et ses visées, connaîtra le rattachement des œuvres des organes à celles des cœurs, et [comprendra] qu'elles sont inutiles sans elles, et que les actes des cœurs sont plus obligatoires pour le serviteur que ceux des organes. Car, pourrait-on distinguer le croyant de l'hypocrite, si ce n'est par le moyen des œuvres que le cœur de chacun d'eux accomplit et qui les ont distingués ? Aussi, est-il possible à quelqu'un d'embrasser l'islam, si ce n'est par l'œuvre de son cœur avant celle de ses organes⁴? Et l'adoration du cœur est plus importante que l'adoration des organes ; elle est plus abondante et plus durable ; elle est obligatoire à tout moment. C'est pourquoi la foi est un devoir qui incombe au cœur en permanence. L'islam quant à lui, c'est le devoir des organes par moments. Le bateau de la foi est le cœur, et le bateau de l'islam sont les organes ! »⁵

Publié par : <https://kabyliesounna.com/le-statut-de-la-sincerite-en-islam/>



⁴Allusion ici est faite à l'obligation de croire d'abord, ce qui naturellement doit être l'objet de l'intention, qui, elle, se situe dans le cœur, et de prononcer les deux attestations de Foi par la suite, qui, celles-ci, seront formulées et prononcées par la langue qui est un parmi les organes du corps.

⁵Badê'i' El Fawê'id : Les excellentes informations, d'Ibn El Qayyim. Voir la note ci-dessous.